



ASSEMBLÉE NATIONALE :

De nombreuses innovations dans le nouveau code des investissements du Togo

P.6



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°517 du Vendredi 14 juin 2019 - 13^{ème} année - Prix: 250 FCFA

APRÈS 32 ANS D'ATTENTE, LE TOGO ORGANISE ENFIN LES LOCALES

La campagne s'ouvre ce vendredi

P.6



DÉCENTRALISATION

Ces limites que les élus locaux ne peuvent pas franchir

P.3

FORUM TOGO-UE/UNE OCCASION UNIQUE POUR LES INVESTISSEURS

Les attentes sont grandes pour la convergence des énergies

P.6



P.4 INTERVIEW

Erick Guitcha MATCHAME :

« Il est facile de porter un jugement sur autrui surtout en matière politique quand on n'est pas aux affaires »

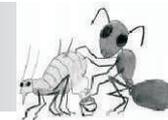


P.2 SANTE

Mise en quarantaine de deux antipaludéens susceptibles d'effets indésirables graves



Deux médicaments antipaludéens, le «Combiart 80mg/480mg» (comprimé) et le «Cachart 80mg/480mg» (comprimé) sont mis en quarantaine en République togolaise, selon une note de service, en date du 31 mai dernier, de la Direction des pharmacies, du médicament et des laboratoires.



Le Carnet

Très avancés

Les élections municipales auront lieu le 30 juin. Des joutes qui n'ont jamais eu lieu depuis des lustres. Et puis se limiter seulement à 1987, semble être une erreur. D'autant plus que eu de Togolais savent comment ces locales étaient organisées dans un parti unique. Les candidats déjà choisis admis même avant l'examen. En cette période, c'était comme un référendum. C'est soit oui ou non. Et il y avait deux couleurs : le rouge et le blanc. Ce sont ces élus locaux qui ont dirigé nos communes pendant plusieurs années et ce, jusqu'en 1987. Ce sont des élections qui ont eu lieu dans le parti unique. Aujourd'hui, nous sommes en démocratie et en face des élections pluralistes. Il y a une nouvelle donne avec une nouvelle vision. La démocratie avec ses exigences. C'est donc dans ce nouveau contexte que vont se tenir, après 32 ans, les locales. Les préparatifs sont très avancés. Côté organisation, tout semble prêt. C'est ce qu'a indiqué mardi Payadowa Boukpepsi, le ministre de l'Administration territoriale. « Les préparatifs sont très avancés, il n'y a rien qui manque. On est prêt pour les élections locales », a-t-il déclaré. Il est également revenu sur la nécessité d'organiser ces élections, les premières depuis 1987. « Si nous faisons des élections locales, c'est parce qu'il y a problème avec les délégations spéciales actuelles en place depuis 2001 ». Il y a 30 ans, le Togo ne comptait qu'une vingtaine de communes contre 117 aujourd'hui. La campagne électorale pour les locales du 30 juin débutera vendredi prochain pour deux semaines. Pour pouvoir passer dans les médias publics, les partis doivent avoir au moins 50% de candidats positionnés dans les 117 communes à pourvoir. UNIR (majorité présidentielle), l'ANC et la coalition des 7 partis de l'opposition remplissent ces conditions. En revanche, ce n'est pas le cas pour l'UFC et le CAR. La campagne aura lieu sur les antennes de la TVT, de Radio Lomé et dans Togo Presse, le quotidien national. Aux élections locales, conditions spéciales. La HAAC a apporté quelques correctifs dans ses habitudes afin de pouvoir permettre à tous les candidats de s'exprimer lors des campagnes électorales. Les radios communautaires de l'intérieur qui n'étaient pas autorisés à couvrir les élections ont aujourd'hui le feu vert de la HAAC. Et d'un autre côté pour pouvoir bénéficier de la couverture des médias publics, il faut avoir 50 % de candidats sur toute l'étendue du territoire national. Ce que la plupart des partis politiques n'ont pas. Plus de 11.000 candidatures ont été reçues par la Commission électorale (Céni). La campagne s'ouvre demain vendredi à minuit. Bonne chance à tous.

Le Magnan

FILIERE COTONNIERE AU TOGO :

Les professionnels des médias appelés à jouer leur partition pour l'atteinte des objectifs de la NSCT et de la FNGPC

La Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du Togo (FNGPC COOP-CA), en collaboration avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a initié mardi 11 juin 2019, un atelier national à l'endroit des professionnels des médias sur la filière cotonnière.

Placé sous le thème : « Production de 200 000 tonnes de coton graine à l'horizon 2022 : rôle des médias ». Cet atelier a permis d'outiller les journalistes sur les actions menées par la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) et ses associations partenaires pour le développement de la filière cotonnière au Togo. Il a également permis de mettre en lumière, les efforts des producteurs à la base pour l'atteinte de l'objectif stratégique de la NSCT qui est l'atteinte de l'objectif 200 000 tonnes de coton à l'horizon 2022. « Cette formation a permis aux participants de mieux cerner les notions liées à la filière cotonnière ainsi que le fonctionnement du réseau des producteurs et les autres acteurs, afin de sensibiliser les populations par des émissions et/ou reportages pour contribuer à l'atteinte de la vision stratégique 2022 de la filière

cotonnière qui cadre parfaitement avec le Plan national de développement (PND) », a laissé entendre le Président de la FNGPC-COOP-CA, Hodabalo YOSSO à l'ouverture des travaux. Les responsables de cette fédération se félicitent d'ores et déjà, des résultats enregistrés pour le compte de la nouvelle campagne agricole. « Les producteurs de coton toujours déterminés, sont déjà sur une bonne lancée. La preuve, la production cotonnière est passée de 117 000 tonnes pour le compte de la campagne 2017-2018 à 137 000 tonnes pour la campagne 2018-2019, soit un taux de croissance de 15%. La superficie totale embrasée est de 179 602 hectares contre 168 000 hectares au cours de la campagne précédente. Cette campagne a généré un revenu brut de 34 milliards de FCFA », a rappelé M. YOSSO.



Une quarantaine de professionnels de médias venus des cinq régions du pays, ont pris part à cet atelier. Première culture de rente au Togo, le coton s'affirme comme le 4e produit d'exportation après le clinker, le ciment et les phosphates. Il est l'un des produits agricoles qui contribuent de manière substantielle au PIB, soit à hauteur de 1 à 4,3% selon les sources officielles. Créée en octobre 2005, la Fédération Nationale des Producteurs de Coton

est devenue le 17 septembre 2013, une société coopérative avec un Conseil d'Administration (FNGPC COOP-CA) en conformité avec les textes de de l'OHADA. Elle se donne pour mission, d'améliorer les conditions d'organisation, de fonctionnement et de gestion des organisations de producteurs de coton.

SANTÉ

Mise en quarantaine de deux antipaludéens susceptibles d'effets indésirables graves

Deux médicaments antipaludéens, le « Combiart 80mg/480mg » (comprimé) et le « Cachart 80mg/480mg » (comprimé) sont mis en quarantaine en République togolaise, selon une note de service, en date du 31 mai dernier, de la Direction des pharmacies, du médicament et des laboratoires.

La mesure d'isolement est relative à un soupçon d'effets indésirables graves susceptibles d'être liés à ces médicaments détectés dans un pays africain. En attendant les conclusions d'une étude par ce pays africain, la direction interdit les médicaments de vente en pharmacie et de prescription dans les centres de santé du Togo. En principe, les effets indésirables sont les mêmes que ceux liés à l'Artemether et Lumefantrine. La prise de ces médicaments peut entraîner des affections cardiaques (de très fréquentes palpitations), des céphalées et des affections respiratoires. Néanmoins, Le communiqué est quelque peu alambiqué et dénote d'une prudence extrême de la Direction des pharmacies à l'égard des entreprises pharmaceutiques. Cependant, selon un expert scientifique, la note de service de la Direction des pharmacies est tout à fait justifiée. « Pour qu'un médicament soit mis sur le marché » dans un pays sérieux, il faut une AMM (autorisation de mise sur le marché). S'il s'avère par la suite qu'un médicament mis sur le marché a des effets justifiant ou

faisant suspecter qu'il devrait être retiré du marché, il y a d'autres dispositions : la **suspension de l'AMM, le retrait, etc** », indique l'expert au journal Le Temps. « Ici manifestement, il y a une alerte justifiant qu'on fasse attention et procède à des études plus approfondies. Le propos est de dire que ces médicaments sont « mis en quarantaine », c'est-à-dire qu'on devrait les isoler de sorte qu'ils n'entrent pas en contact avec la population », ajoute l'expert scientifique. En dernière, il trouve la Direction des pharmacies et du médicament très prudente. « Toutefois, les autorités tiennent à préciser que cette mesure provisoire n'implique rien pour l'AMM ; il n'implique pas qu'au terme des études en cours le médicament sera refusé de vente sur le territoire Togolais. Les pharmaciens ne devant pas les délivrer, les médecins ne devraient pas les prescrire ». On est rassurés, n'est-ce pas ?

Source : letempstg



MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SANITAIRE
DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES
DIVISION DES MEDICAMENTS ET DES PRODUITS DE SANTE
SECTION VIGILANCE ET PROMOTION DU BON USAGE DES PRODUITS DE SANTE
Lomé, le 31 MAI 2019

NOTE D'INFORMATION N° 004 /2019/MSHP/CAB/SG/DGAS/DPML/DMPS/SVPUPS

Nous venons par la présente vous inviter à mettre en quarantaine, tous les lots des deux médicaments suivants :

- COMBIART ® 80 mg/480 mg comprimés B/6
- CACHART ® 80 mg/480 mg comprimés B/6

Motif de mise en quarantaine : investigation en cours dans un pays africain sur des cas d'effets indésirables graves susceptibles d'être liés à ces médicaments.

Cette mise en quarantaine n'est ni une suspension des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM), ni une abrogation d'AMM. Il n'est donc pas nécessaire, à ce stade de la procédure d'effectuer un retour de stocks.

La DPML ne disposant pas d'informations suffisantes, il s'agit de l'application du principe de précaution, en attendant d'avoir plus de détails pharmaceutiques et cliniques. Nous vous invitons à poursuivre les notifications suivant les canaux habituels, les effets indésirables rapportés par vos patients.

Docteur A. T. Atany NYANSA



APRÈS 32 ANS D'ATTENTE, LE TOGO ORGANISE ENFIN LES LOCALES

La campagne s'ouvre ce Vendredi

La commission électorale togolaise a fixé la tenue des prochaines élections locales au Togo au 30 juin 2019. Sauf que, ce n'est pas la première fois que des calendriers sont établis sans jamais être respectés. D'ailleurs, depuis 32 ans, le Togo n'a plus connu ce type d'élections. Cette fois-ci la date est bloquée. Plus de doute, les Togolais iront aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux.

Selon le ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI, tout est prêt pour la tenue effective et sereine de ces élections, même si, a-t-il relevé, les spécimens des bulletins de vote ne seront pas prêts avant le début de la campagne électorale qui démarre le vendredi 14 juin à minuit.

«On ne reportera pas les élections locales. Les pièces demandées sont claires. Si des candidats n'ont pas fourni les pièces demandées, ils ont échoué. Sinon, ce serait comme des candidats qui se présentent à un examen et le maître les appelle après la composition pour qu'ils reprennent. Si c'est cela, personne ne va échouer. Nous avons 11.400 candidats à ces élections. Combien de candidats les gens veulent ?», a-t-il martelé.

En début de semaine, la Céné a de nouveau établi un calendrier pour les élections locales qui se tiendront finalement le 30 juin 2019. Une promesse consécutive au discours à la Nation du président Faure Gnassingbé à la veille des commémorations de l'indépendance. Le fichier électoral été ainsi révisé pendant trois jours du 16 au 18 mai 2019 afin d'élire les 1 527 conseillers municipaux des 117 communes que compte le pays.

Cette fois sera-t-elle la bonne ? Une question qui habite sans doute l'esprit des Togolais, habitués aux annonces éphémères de la Commission électorale. Organisées pour la dernière fois en 1987, les élections locales au Togo ont à maintes fois été

annoncées puis repoussées.

En 2016 ainsi qu'en 2013, la question a été au cœur de tensions entre opposition et pouvoir à Lomé. L'Alliance nationale pour le changement (ANC), alors principal parti de l'opposition dénonçait ainsi en octobre 2013 "l'immobilisme observé à dessein par le gouvernement togolais". Pour le parti de Jean-Pierre Fabre, il était simplement question pour le gouvernement "de perpétuer la main mise sur les personnels et les ressources des administrations locales que le régime RPT/UNIR [parti au pouvoir] utilise à l'occasion, dans l'organisation des fraudes électorales massives".

Et après ?

Pourtant, les textes de la République sont clairs en ce qui concerne les collectivités locales. L'article 141 de la Constitution de 1992 indique, en effet, que la République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation dans le respect de l'unité nationale. Lesquelles collectivités sont dirigées par des conseils élus au suffrage universel.

Une injonction régulièrement contredite par le gouvernement depuis le durcissement du régime de l'ancien président Eyadéma dans la foulée de l'instabilité politique de 1992. Alors que des élections locales devaient être organisées cette année-là, des troubles politiques éclatent avec à la solde, une grève



générale longue de huit mois. Comme solution de rechange à l'incapacité d'organiser le scrutin, le chef de l'Etat nomme des délégations spéciales dont l'objectif est d'organiser des élections dans les communes.

En 32 ans de quasi-vide, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Le transfert de compétences de l'État vers les communautés décentralisées a été opéré, du reste dans les domaines de l'éducation, de la santé et du commerce. Une nouvelle commission électorale a notamment été mise sur pied à la demande l'opposition, même si l'institution reste encore largement critiquée. Toutefois, de nombreux défis sont à relever pour l'après-élection : le transfert des ressources correspondantes, l'organisation des services, les infrastructures nécessaires...

Autre question sous-jacente, la

participation ou non de l'opposition qui avait boycotté les législatives de décembre 2018, dénonçant des "irrégularités" dans l'organisation du scrutin. Mais depuis l'annonce de ce scrutin, il y a tout un engouement autour de la participation de tous les partis politiques à ces locales.

12 listes validées après rejet par la Cour Suprême

La chambre administrative de la Cour Suprême, après délibération, a réhabilité douze listes de candidatures qui ont par la suite régularisé leurs dossiers pour les prochaines élections des Conseillers Municipaux le 30 juin 2019.

12 listes, précédemment recalées, ont été finalement validées par la Cour Suprême. Parmi ces listes, figurent trois (3) listes du Nouvel Engagement Togolais (NET) dans les communes Tchamba 2, Haho 2 et Golfe 1. Il y a aussi trois (3) listes de

l'Union des Forces du Changement (UFC) repêchées dans les communes de Zio 3, Golfe 2 et Vo 4. Trois (3) listes du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) ont été également validées dans les communes Avé 1, Amou 2 et Agoë-Nyivé 2.

Par contre, les Listes ANC d'Eric Dupuy dans Golfe 2, de la Coalition renouée de Jean Kissi dans Golfe 5 et Ensemble pour le Togo de Pascal Bodjona dans Agoë-Nyivé 2 n'ont pas été régularisés donc écartées de la course pour les prochaines élections locales.

Plusieurs candidatures déposées par les partis politiques, des coalitions des partis et des indépendants sont retenues pour cette joute électorale du 30 juin 2019

Abass ISSAKA

DÉCENTRALISATION :

Ces limites que les élus locaux ne peuvent pas franchir

Les élections locales, c'est pour le 30 juin prochain. Les dernières organisées remontent en 1987 et la grande question que se posent des citoyens est, comment seront réparties les tâches entre les élus locaux et le pouvoir déconcentré notamment les préfets. Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI donne des précisions.

Selon Payadowa BoukpeSSI, le gouvernement a beaucoup œuvré quant à ce qui concerne le cadre réglementaire. « Le cadre juridique est clair. Les compétences juridiques et les responsabilités sont très clairement définies. C'est l'Etat qui délègue à des élus locaux d'assurer certaines responsabilités au nom de l'Etat », a-t-il affirmé

A cet effet, le ministre souligne que l'Etat fera le contrôle pour s'assurer de la légalité des actions des élus locaux. Il s'agit, selon le ministre, de « s'assurer que les actes que ces élus locaux vont poser respectent les lois de la République, surtout que ces actes préservent l'unité nationale ».

Prenant l'exemple du secteur de

l'éducation, Payadowa BoukpeSSI fait savoir que ce ne sont pas les communes qui vont détailler le programme scolaire. « Ce ne sont pas les communes qui vont recruter les enseignants et si c'est eux, on n'est pas sûr d'avoir des enseignants de qualités. Même si on transfère la construction des bâtiments scolaires aux communes, les normes des bâtiments sont définies par l'Etat. Les procédures sont définies par l'Etat », a-t-il précisé.

Aussi, souligne le ministre, l'Etat ne peut pas laisser les communes « proposer n'importe quoi ». « Vous proposez des choses qui ne rentrent pas dans le cadre national, qui ne sont pas soutenables ; si la commune veut acheter un avion,

tout le monde sait que ce n'est pas possible. Le gouvernement ne peut pas accepter ça ! Le préfet est là pour le contrôle de légalité des actes que les élus locaux vont poser », clarifie BoukpeSSI.

Par ailleurs, le ministre renseigne que les préfets vont être formés et renforcés en action de contrôle de la légalité des projets au niveau des communes.

Les domaines de transfert de compétences

Les domaines de transfert de compétences sont le développement local et la gestion communale ; les services et enjeux des énergies et d'eau ; l'assainissement, la gestion des



ressources naturels et l'environnement ; le Commerce et l'artisanat ; l'Education et la formation professionnelle. A ceux-là s'ajoutent la santé et l'action sociale ; le sport, la culture, le loisir et le tourisme ; et l'Etat civil. Ces compétences transférées, précise Payadowa BoukpeSSI, se portent

avec l'appui de l'Etat.

La campagne électorale pour les élections locales s'ouvre le vendredi 14 juin et prend fin le 28, deux jours avant la tenue du scrutin.

T.B.



Erick Guitcha MATCHAME : « Il est facile de porter un jugement sur autrui surtout en matière politique quand on n'est pas aux affaires »

Dans un entretien accordé à notre rédaction, Erick GuitchaMATCHAME, arbitre de football officiant dans l'hexagone et président de l'Association pour le Développement du Togo en France (ADT-France), parle de son parcours, de son association, des perspectives et de la 2ème édition de la nuit des récompenses des acteurs non violents des championnats nationaux de football dont il est le promoteur.

Le Magnan Libéré: Qui est Erick GuitchaMATCHAME ?

E. G. Matchame : Bonjour et je remercie « Le Magnan Libéré » de me donner une opportunité de parler de moi. Permettez-moi de vous rappeler que je suis un enfant métissé entre Bassar et Aného. De ce fait, je suis togolais.

Diplômé des Sciences Juridiques avec option en Urbanisme, puis un DEUG en Economie de Construction, Erick Guitcha MATCHAME, est un Sapeur-pompier professionnel en France et engagé depuis quelques années aux services juridiques des Pays de Loire. Sans être prétentieux je veux dire merci à mon Togo de m'avoir bien éduqué avant tout.

Au-delà de mes compétences et qualifications professionnelles je suis président de l'Association pour le Développement du Togo en France (ADT-France), à travers laquelle nous travaillons pour l'éradication de la violence dans le sport au Togo. Également je suis arbitre fédéral et Conseiller technique régional adjoint pour ma ligue de football en France.

Quelles sont vos nouvelles attributions aujourd'hui en France ?

Laissez-moi vous retracer mon parcours professionnel avant de parler de mes nouvelles attributions.

Arrivé en terre inconnue (France) fin des années 90, avec mon seul diplôme de juriste, j'ai compris rapidement qu'il va me falloir une bonne bataille pour me faire ma place. Donc très compliqué d'exercer directement dans ce secteur juridique. Mais j'ai gardé mon espoir à ce moment et opté pour un complément de formation avec un DEUG d'Economiste de Construction. J'ai eu la chance d'être embauché successivement par deux entreprises multinationales; d'abord au sein de LUCAS Construction comme Technicien Juridique aux Constructions puis Chargé d'Affaires des sinistres et ventes immobilières. Quelques années d'expérience à ces postes m'ont valu la convoitise de la concurrence. Il s'agit cette fois de Maison France Confort qui s'offre mes compétences en me confiant de lourdes fonctions que j'ai assumé avec tact et vigilance jusqu'au poste de Responsable pôles juridique, Aménagement et viabilisation sectorielle. Cette première phase de ma carrière est indispensable pour la suite car ma volonté de service mon pays d'adoption (terre d'accueil : la France) est si forte que j'ai pris l'habitude de regarder les offres d'emplois des fonctionnaires territoriaux. Ainsi un jour je tombe sur l'offre qui changera ma vie de citoyen lambda en serviteur de la nation française: Poste de sous-officier juridique au SDIS départemental de la Mayenne sur concours.

Voilà je suis devenu une Sapeur-pompier au service juridique simplement. Les années passent mais ne se ressemblent pas. Je fais mon petit chemin quand la réorganisation au sein du service régional devait s'opérer avec des créations de nouveaux postes avec une décentralisation des responsabilités. J'ai saisi l'occasion et j'ai réussi à raver le poste de Responsable adjoint aux services juridiques et formations au SDIS 53 (Préfecture de la Mayenne), ensuite Responsable adjoint des services juridiques et réhabilitations des Casernes au SDIS 53. Le poste que j'occupe actuellement.

Mais peu après mon retour dernièrement de Lomé (mars, pour les funérailles de mon feu père), j'ai reçu une fois encore la confiance de l'état-major régional des Sapeurs-pompiers de Nantes, avec une promotion professionnelle conséquente. Il s'agit alors de trois préfectures que je dois désormais administrer en ma qualité de Responsable zone Pays de Loire. Chef Services Juridiques, Formations et Sports pour les villes de Laval, Angers et Le Mans. Cette nomination arrive au moment où la décentralisation des pouvoirs de gestion est au cœur des débats sur les services publics et administratifs en France. Pour occuper donc ce poste, je vais devoir attendre janvier prochain après avoir obtenu ma nouvelle appellation qui me sera remise officiellement en novembre lors des cérémonies de la Sainte Barbe (fêtes des Sapeurs-pompiers de France.)

Comment conciliez-vous votre vie sportive aux activités professionnelles ?

(Soupire). Franchement, les réglementations sportives sont telles que tout semble facile à faire. Non, malheureusement. Même si la fédération française de football (FFF) a prévu des textes et contrats pour faciliter aux pratiquants de vivre de leur passion sportive, faudrait-il trouver un bon employeur qui accepterait des absences durant toute une saison!!! Je reconnais que la FFF aide les joueurs et les officiels des matches à signer un contrat fédéral tripartite impliquant l'instance elle-même, l'arbitre fédéral dans mon cas et mon employeur. Ce contrat fédéral me permet alors de vivre ma passion et de garder ma vie professionnelle. Il est évident que c'est gagnant-gagnant. Je connais déjà mes désignations officielles sur quasiment la première partie de la saison et je l'adresse au service sport, qui à son tour valide. Attention, mes absences dans ce cas sont comptabilisées et déduites de mes congés payés cumulés sur l'année civile. Ce qui fait que j'aurai droit à trois semaines de vacances dans l'année au lieu d'en avoir 6 semaines. Mais tout ceci est lié aux matches arbitrés et mes jours ouvrables d'absence au bureau. Quand on est dans un secteur libéral...ou autres, on gère soi-même son planning et ses absences. La vie sportive et celle professionnelle sont peu dissociables en France car dès le collège, l'élève choisissant les sports-études est prédestiné à affronter cette réalité et donc par conséquence en choisissant d'être un arbitre, cet élève sait à quoi se tenir. C'est tout simplement du développement à la base en taisant un clin au projet de développement national pour le milieu sportif par exemple au Togo. Et c'est mon statut d'arbitre fédéral qui a poussé l'état-major régional à me confier cette responsabilité dans le but d'innover les sports dans mon secteur d'activités professionnelles.

Qu'est-ce que le Togo, votre pays que vous aimez tant peut attendre de vous ?

Waoooooh. Je n'ai vraiment pas de prétention. Je veux juste que les togolais soient heureux. Le bien-être est indispensable pour l'humain. J'espère que le Togo attend quelques choses de tout un togolais ou togolaise.

J'ai la forte conviction que le génie togolais aidera le Togo à transcender dans le développement des secteurs d'activités. Vous savez, je suis amoureux

de mon cher pays. Je suis fier d'être togolais. Je suis fier d'avoir reçu une éducation et avoir fait tout mon cursus scolaire au Togo. Donc il est légitime qu'un jour je renvoie l'ascenseur à mon pays.

Nous ne pouvons pas nous prétendre compétents et abandonner notre pays. Ce serait à la fois dommage et bien égoïste de ne pas agir positivement pour mon Togo. Nous ne devons pas oublier que le Togo fait partie des pays sous-développés. Mais en même temps nous devons reconnaître les avancées colossales engagées depuis plus d'une décennie dans le cadre de développement économique et durable de notre pays. Le Togo doit être patient pour profiter des fruits des efforts consentis par les autorités de notre pays. J'ai foi et je crois en nous. Je veux contribuer et participer au développement au sens large de mon pays, tant dans l'urbanisme avec la viabilisation sectorielle, de développement du "pack logements sociaux pour tous", que dans le sports en



apportant mon savoir-faire et le vivre ensemble auprès des togolais et togolaises.

Avez-vous des contacts au Togo avec les autorités ?

Quelle question cher ami!!!

Chaque togolais et togolaise est en contact avec nos autorités. J'ai un franc-parler qui me vaut des jugements sur ma personne. Oui j'ai des contacts au Togo avec des autorités et ce n'est pas un scoop car pour moi il est normal. Non? Même vous, vous êtes en contact avec les autorités au Togo. Le contraire m'aurait étonné. Et ne pas être en contact les autorités serait un déni d'action. Mes contacts au Togo avec les quelques autorités relèvent de mes relations privées et ces relations me font grandir et surtout me montrent que beaucoup de nos autorités aiment notre pays, contrairement aux idées reçues de nos compatriotes. J'aimerais que d'autres comme moi en témoignent de cela.

Si je pus me permettre, "dans les grands moments de difficultés et de souffrances personnelles, on se rend compte qu'on n'est pas seul." Et les autorités de notre pays ont un cœur. Je n'oublierai jamais ce qu'elles ont fait pour moi quand je traversais une période difficile avec la disparition de mon papa en janvier dernier. Elles ont réussi à me tenir debout et courageux. Je dis merci et que Dieu protège le Togo.

A quand la 2ème nuit des récompenses des acteurs non violents de cette saison ?

Je m'attendais à cette question. Et je vous en remercie. Mais croyez-moi, vous aurez juste droit à quelques indices seulement.

Je travaille en équipe avec à sa tête un responsable de coordination au nom de ZINDODJI Abel. De loin je suis en contact permanent avec lui mais aussi avec des responsables du milieu sportif, notamment le football. Il y a des paramètres à prendre en compte.

L'autorisation de notre fédération, qui nous a déjà accordé sa confiance; les activités sportives majeures et continentales en cours (La CAN 2019 en Egypte)...etc.

C'est tout un programme logistique que mon équipe de coordination est entrain de gérer pour la réalisation de cette soirée des récompenses NVDS.

La VIOLENCE DANS LES STADES doit être bannie et punie par la loi. Nous devons arriver à légiférer là-dessus pour protéger nos sports et leurs officiels.

Pour répondre franchement, "la soirée des récompenses NVDS" qui primera les acteurs non-violents de notre sport aura bel et bien lieu et ce, avant la reprise des championnats de football D1 et D2.

Il ne faut pas oublier que nous avons aussi besoin des soutiens financiers de tout le monde, y compris les entreprises de la places. Mais une chose est certaine, l'aide et le soutien de notre parrain sont indispensables et attendus. Je passe sous silence son nom mais vous saurez plus tard.

donateurs pour réaliser des aides à cette école de Sanguera. Pour les curieux, vous trouverez nos actions sur les pages de notre internet: www.adt-france-togo.fr.

Quelle est aujourd'hui votre appréciation sur la gouvernance de ton pays, en votre qualité de togolais de la diaspora ?

En voilà une question ! Ai-je droit au jocker?

En réalité je n'ai pas d'appréciations à apporter. Je vous explique pourquoi.

Il est facile de porter un jugement sur autrui surtout en matière de politique quand on n'est pas aux affaires. Je n'ai pas l'habitude de juger les gens. Cependant j'accorde une raison sur les choix qu'on fait et j'attends forcément les résultats et dans cette logique je soutiens le processus de développement mise en place par le gouvernement à travers la feuille de route donnée par le Chef de l'État.

En matière de résultats il est important de dire ce qu'il en est de l'état actuel de la situation. J'ai trouvé un réseau routier très avancé depuis quelques années maintenant, mais aussi le port autonome de Lomé qui a changé de dimension sans parler de notre aéroport international Gnassingbé Eyadema qui est à la pointe de nouvelles technologies. Ce que je peux dire en évoquant ces édifices d'aménagement structurels est qu'ils permettent la création d'emplois à travers tout le pays et par conséquence diminuer le taux de chômage. A contrario, je me demande ce que chacun de mes compatriotes de la diaspora fait pour aider notre pays et nos concitoyens togolais vivant au pays à s'émanciper et à sortir de la précarité ! Je résume le tout ceci au faite que nous aimons condamner les autres sans vouloir prendre ni de risques ni d'initiative nous même pour faire avancer. Les autorités ont besoin de tout le monde pour le développement de notre pays.

Seriez-vous disponible à revenir servir totalement la nation ?

Nous n'en sommes pas à ce stade. Toutefois si cela devrait arriver, il faut environ 7 à 10 jours pour obtenir un avis favorable à ma demande de mise en disponibilité auprès de nos services compétents à l'état-major régional. Soyons patients et soyons pragmatiques.

Je suis prêt et disponible à rentrer et servir totalement la nation togolaise avec la main sur le cœur.

Les souhaits de Monsieur MATCHAME pour le Togo de demain.

Comme tout togolais quelconque jusqu'au premier représentant de l'état, veut la paix, la cohésion sociale, la redistribution des ressources du pays. Cela passe par des sacrifices à tous les niveaux et dans chaque secteur d'activités.

Je suis de très près la vie sociopolitique du Togo et je me réjouis des efforts consentis et des sacrifices que chaque Togolais fait. Je me réjouis aussi de l'évolution des réformes institutionnelles et structurelles. J'ai suivi toutes les étapes et revendications qui ont amené le pays aux élections législatives du 20 décembre dernier afin d'obtenir une chambre des députés. Je m'en réjouis également. Et très bientôt les élections locales prévues pour le 30 juin puis les élections présidentielles dans le premier semestre de 2020. Je suis fier de constater que le dialogue est la clé de la réussite et pour le "vivre ensemble". Le Togo de demain est radieux et riche en ressources et de génies.

Interview réalisée par Abass ISSAKA



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

«Les élections aujourd'hui au Togo sont source de légitimation du pouvoir politique», c'est ce qu'a déclaré Me Raphael Kpandé-Adzaré. Toujours les même musique qu'on nous joue depuis que le Togo a démarré avec les élections démocratiques et pluralistes. Des gens comme ceux-ci qui ont décidé de faire des déclarations tapageuses pour se faire entendre par ceux qui veulent les entendre sans proposer aucune solution. La politique, c'est une affaire de moyens. Alors, messieurs il est temps que des aventuriers arrêtent de transformer la politique en un fonds de commerce. Des gens comme Me Kpandé Adzaré on en a vu surtout en 2012 lors du regroupement Collectif

R

Sauvons le Togo et dont les propos ont contribué à plomber la lutte. Il est temps que certaines personnes arrêtent aussi de prendre des Togolais pour des ignares en tenant des propos désordonnés dont l'objectif premier est de salir l'image du pays

afin d'avoir l'estime de ceux qu'ils désignent par le vocable peuple. Les locales sont des élections en principe qui demandent la participation de tous au développement de sa localité. C'est là qu'il faut prouver qu'on peut gérer. Ça commence par la maison, après le quartier, la ville et la région. C'est au Togo ici qu'on a tout politisé et certains ne voient pas l'importance d'une élection locale en la confondant aux élections nationales, notamment la présidentielle et les législatives. Tout simplement, parce qu'on a la bouche pour insulter et dire ce qu'on veut, on croit qu'on connaît tout. Alors là, on peut profiter de cela pour induire les Togolais en erreur.

COMMUNIQUE

Sous le haut parrainage du **Chef-Canton de Grand Game, Togbui Noudoda Agbo xenyo Alex VIII**, les Fils et Filles du canton de Game (FFG) organisent la grande fête de retrouvailles pour le développement 3ème édition qui aura lieu du **29 Août au 1er Septembre 2019 à Game centre.**

Vous êtes cordialement invités!

**Canton de Game ,
Nouveau départ pour le Développement!**

Courtes contre la montre

Les hostilités démarrent !

La campagne électorale pour les locales du 30 juin va démarrer ce vendredi pour deux semaines. Eh oui ! Les hostilités démarrent pour la conquête des communes. Le processus, avait commencé depuis avec la révision des listes électorales. Ce qui a permis à ceux qui avaient boycotté le recensement électoral d'octobre 2018 de pouvoir s'inscrire et d'être désormais éligibles et électeurs. Beaucoup ont compris que la politique de la chaise vide ne mène à nulle part. Aujourd'hui tout le monde est devenu consciencieux et l'on voit l'engouement qu'il y a autour de ces municipales que le Togo n'a jamais connu depuis des dizaines d'années. Le train a donc démarré et personne ne veut pas le rater. Alors beaucoup de listes de candidats que ce soit des partis politiques, des organisations de la société civile et des indépendants ont été enregistrées par la CENI et validées par la Cour suprême. A la veille du démarrage de la campagne électorale, les dispositions sont prises au niveau de la HAAC pour permettre aux candidats d'aller vendre leur programme devant les populations locales. Ainsi pour pouvoir passer dans les médias publics, les partis doivent avoir au moins 50% de candidats positionnés dans les 117 communes à pourvoir. UNIR (majorité présidentielle), l'ANC et la coalition des 7 partis de l'opposition remplissent ces conditions. En revanche, ce n'est pas le cas pour l'UFC et le CAR et la Coalition renouée sous la conduite de Me Agboyibo. L'on a remarqué des alliances d'occupation de terrain se sont faites pour permettre à certains partis politiques d'être représentatifs dans des localités. La campagne va se dérouler sur les antennes de la TVT, de Radio Lomé et dans Togo Presse, le quotidien national. La HAAC a également élaboré des textes afin de permettre aux radios communautaires de l'intérieur de pouvoir couvrir les campagnes des candidats de l'intérieur du pays étant entendu que ces élections ne sont pas nationales. Plus de 11.000 candidatures ont été reçues par la Commission électorale (Céni). Mais certaines listes non conformes aux règles du jeu ont été écartées.

Elle marche bien !

Eh oui ! La démocratie est en train de s'installer avec des idées novatrices. En effet, ce n'est pas l'ensemble des partis politiques de l'opposition qui se sont engagés dans cette lutte. Il y'en a ceux qui ont carrément appelé au boycott de ces locales. En fait leur refus de participer à ces élections organisées il y a de cela 32 ans se cache quelque part. Lorsqu'on prend ces partis qui appellent au boycott, l'on voit qu'ils ne représentent que l'ombre d'eux-mêmes. Un parti comme le Parti des Togolais dispose de combien de militants pour le positionnement dans toutes les localités ? Même les grands partis bien organisés on dû mal à trouver des personnes à mettre dans les localités. Ce n'est qu'un exemple pioché parmi, ces partis qu'on appelle les gueulards. C'est-à-dire de tonneaux vides qui font du bruit. La gestion d'un pays commence par l'apprentissage à la base. Si à ce niveau, l'on ne sait pas comment gérer les communes et qu'on ne donne pas la chance aux jeunes cadres des localités de s'exprimer quand est ce que ceux-ci auront l'occasion d'apprendre à gérer. Tout ceci n'est que de l'immatérité politique. Ceux qui ont boycotté en faisant la bouche sur les conditions d'organisations ne font même pas la plante des pieds des grands partis qui ont décidé d'aller et de contribuer au développement de leur localité. On ne boycott pas pour boycotter. C'est à travers des élections qu'un parti se mesure. Et non aller s'affilier dans un conglomérat de sigles pour dire qu'on a le peuple derrière soi. En tout cas, on aura tout vu avec ces politicards togolais qui ne valent qu'une feuille de papier et qu'ils veulent faire croire qu'ils sont les importants.

Tous avaient peur !

Lorsqu'on évoque la question des locales, il y a certains qui ont pris l'habitude de crier à qui voudrait bien les entendre que c'est le pouvoir en place qui a peur des élections locales parce qu'il ne veut pas que les communes lui filent entre les doigts pour se retrouver entre les mains de l'opposition. On peut le leur concéder. Mais ils oublient que pour participer à ces élections locales, il faut disposer d'assez de moyens surtout financiers et humains. Et lorsqu'on jette un regard sur le landerneau politique togolais, entre le parti au pouvoir et l'opposition, l'on voit aisément que c'est le parti au pouvoir qui dispose de tous ces moyens. L'opposition qui a pris tout son temps de revendiquer et de marcher à travers les artères de la ville de Lomé, n'a pas pris soin de s'organiser à l'intérieur du pays. Cette opposition a rarement organisé l'installation de ses bureaux dans les localités du pays. Or, depuis la création du parti UNIR, ce dernier a pris soin d'installer ses bureaux un peu partout même dans les hameaux les plus reculés. Au point où si on arrive dans une localité l'on ne connaît que le parti UNIR qui dès fois organise aussi des activités suivies de dons aux populations. Mais pendant ce temps l'opposition se cantonne dans la capitale avec l'organisation des marches de protestations. La cigale ayant passé tout son temps à chanter elle ne peut pas avoir la récompense de la terre. Alors dans ces conditions, les analystes se posent la question de savoir entre le parti au pouvoir et l'opposition qui a vraiment peur des élections locales ? Celui qui peut positionner les candidats sur toute l'étendue du territoire ou celui qui peine à regrouper les hommes pour constituer sa liste ?

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Mise en page :

A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Responsable commercial

Bertine ADJAHO
90 36 97 10

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr



FORUM TOGO-UE/UNE OCCASION UNIQUE POUR LES INVESTISSEURS

Les attentes sont grandes pour la convergence des énergies

600 participants, dont environ 200 représentants de sociétés européennes, se retrouvent jeudi et vendredi à Lomé pour le premier Forum économique Togo-UE. Pour les responsables togolais, cette rencontre fera office de test. L'occasion de juger de l'accueil du plan national de développement (PND) auprès des investisseurs étrangers.

En mars dernier, Faure Gnassingbé a présenté ce référentiel qui ambitionne de faire du Togo un hub logistique, un centre financier et technologique, et un pays leader dans la transformation agricole et la petite industrie.

Président de la cérémonie d'ouverture, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a relevé que : « Désormais, avec le PND, nous voulons faire plus et mieux, en nous tournant vers le secteur privé dont les leviers restent -en définitive- plus efficaces pour soutenir le développement des secteurs porteurs.

Pour impulser ce nouvel élan pour la prospérité économique, nous avons fait le pari de miser sur l'investissement privé -national et international- pour financer les grands projets à fort potentiel de création d'emplois que nous avons identifiés.

Nous avons poursuivi dans cette optique un train soutenu de réformes destinées à renforcer l'attractivité de notre économie. L'une de ses évolutions les plus récentes est le vote de la loi portant nouveau code des investissements.

Je me félicite à cet égard de l'alignement entre notre approche et celle mise en oeuvre par la Commission européenne, notamment à travers l'Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables.

Cette action concertée pour stimuler l'investissement privé nous semble être la réponse la plus adéquate aux grands défis contemporains.

En effet, par la création massive d'emplois décents nous associerons la jeunesse à l'oeuvre de développement, en lui accordant la place qui est la sienne au regard de son importance, de son dynamisme et de ses attentes.

En offrant ainsi des perspectives d'épanouissement à nos jeunes, nous les préservons des périls où ils sont souvent entraînés par le désespoir et l'absence d'horizon.

Nous devons -de ce fait- persévérer dans la recherche de solutions pour mettre fin au spectacle désolant des embarcations de migrants clandestins emportant au loin les cerveaux et les bras qui doivent construire nos pays et notre continent.

Dans le même sens, notre partenariat doit tendre constamment à faire de l'inclusion sociale et de la prospérité partagée les meilleurs remparts à l'insécurité et à l'instabilité qui émergent comme les pires formes de menaces à la paix mondiale.

La démocratie à la base, notamment à travers la décentralisation contribuera également à promouvoir la responsabilité et l'implication des populations, en renforçant la participation des communautés à la gestion de leurs collectivités.

Il s'agit de perspectives encourageantes pour le développement dans notre pays alors que nous nous acheminons vers la

tenue d'élections locales à la fin de ce mois. Et d'ajouter : « Cette conscience de l'urgence du développement que nous partageons avec nos partenaires européens nous enjoint de poursuivre résolument la recherche de réponses innovantes et adaptées à nos objectifs communs, en tenant compte de nos priorités et surtout de nos réalités respectives.

Nous avons souvent le sentiment que s'agissant de nos pays, la perception du risque dépasse la réalité. Je voudrais donc profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour en appeler à une véritable réflexion dans le sens d'une meilleure compréhension par nos partenaires des contextes locaux en Afrique.

Dans l'environnement mondial marqué par le ralentissement des économies, notre continent représente un potentiel important de retour à la croissance pour les entreprises. Mais celles-ci en ont-elles vraiment conscience ? Analysent-elles en retour l'impact transformateur que le secteur privé pourrait avoir dans la réponse aux principaux défis de notre continent ?

Il y a des progrès à faire dans ce sens. Nous plaçons pour ce pas de plus vers une meilleure connaissance du partenaire ; Et des cadres de rencontre comme celui qui nous rassemble aujourd'hui peuvent idéalement y contribuer.

Les présentes assises sont donc une occasion privilégiée d'apprécier davantage nos potentialités et de traduire les opportunités en contrats et mieux en projets ; En somme un partenariat gagnant-gagnant ».

Ce programme, estimé à 8 milliards d'euros, s'appuie à 65% sur le secteur privé. L'apport de financements extérieurs est décisif. Le président togolais ne ménage pas ses efforts pour séduire les partenaires potentiels. Il y consacre du temps et de l'énergie.

Le Forum a été ouvert par le vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen, en charge de l'emploi, de la croissance, des investissements et de la compétitivité.

'Je suis très heureux de participer à l'ouverture de cet événement inédit. Je suis ici pour dire que l'UE veut et peut soutenir chacune vos projets de développement', a-t-il déclaré.

'C'est en faisant converger nos énergies que nous ouvrons la voie au développement. Nous avons fait le choix le plus pertinent pour une prospérité partagée. La tenue de ce Forum est la meilleure traduction de la convergence sur la nécessité de consolider nos liens de solidarité pour la croissance et la création d'emplois', a martelé Faure Gnassingbé.

Le président a souligné que cette rencontre était 'une occasion privilégiée de traduire les opportunités en contrats et en projets'.

Le programme est articulé autour de sessions plénières, parallèles, de tables rondes et de séances de réseautage.

Parmi les conférenciers confirmés,

on peut citer Dominique Strauss-Kahn, l'ancien secrétaire général du FMI, Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin et Mario Pezzini, directeur du Centre de développement de l'OCDE, notamment.

Une centaine de projets développés par des entrepreneurs togolais à la recherche de capitaux seront présentés aux investisseurs européens.

Ainsi la semaine en cours est dominée par le Forum économique Togo-Union européenne (13-14 juin). Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, dans une de ses interventions, a rappelé les grands enjeux de la rencontre.

Selon lui, « Elle doit permettre au secteur privé togolais d'avoir beaucoup plus d'opportunités en nouant des relations d'affaires avec des entreprises européennes. C'est également une opportunité pour les investisseurs étrangers de s'implanter durablement dans le pays ». Ce Forum a été organisé pour donner une impulsion au Plan national de développement (PND) lancé il y a 3 mois. Ce programme fait largement appel aux financements privés pour couvrir les besoins estimés à 8 milliards d'euros



nécessaires à sa réussite. 65% très exactement du montant total. Le reste proviendra de l'Etat et des banques de développement.

Le pari est donc de taille pour le Togo d'autant que les pays voisins développent des stratégies similaires.

Plus de 600 participants venus d'Europe et du Togo se sont inscrits au Forum économique Togo-Union européenne qui se déroule la semaine prochaine à Lomé.

Un chiffre donné par la délégation de l'UE au Togo qui parle d'un événement inédit dans l'histoire des relations entre le Togo et l'Union européenne'.

Ce Forum est une parfaite illustration de la nouvelle alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables ; une initiative annoncée en septembre 2018 par le

président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, souligne la représentation de l'UE.

Le Forum vise à attirer l'investissement privé, notamment dans les secteurs privilégiés par les autorités togolaises : logistique, technologie, agriculture, industrie. Des priorités contenues dans la feuille de route dévoilée en mars dernier et baptisée 'Plan national de développement'.

Le succès de ce projet repose sur la mobilisation de fonds privés. Sur les 8 milliards nécessaires pour sa première phase, le Plan s'appuie à 65% sur le privé.

L'investissement de partenaires étrangers est donc indispensable. Qu'ils soient européens, asiatiques ou moyen-orientaux.

ASSEMBLÉE NATIONALE :

De nombreuses innovations dans le nouveau code des investissements du Togo

L'Assemblée nationale a adopté mardi 11 juin 2019, la loi portant Code des investissements en République Togolaise. Il s'agit d'un instrument juridique déterminant pour le gouvernement dans le but d'attirer davantage des investissements et poursuivre sa politique de développement économique et social, répondant aux normes internationales.

« Ce nouveau dispositif en matière d'investissement, qui est une réforme majeure, revêt, faut-il le rappeler, une importance capitale pour notre économie et nos investisseurs. Le gouvernement a entrepris ces dernières années des initiatives louables dans le but de rendre notre pays plus attractif en matière d'investissement. A ce titre, d'importantes réformes ont été engagées et ont permis d'améliorer sensiblement le climat des affaires », a laissé entendre le ministre de l'Économie et des Finances, Sani Yaya, à l'issue du vote de cette loi.

En lien avec les objectifs du Plan National de Développement, ce code poursuit essentiellement trois objectifs : la redynamisation des activités économiques, la stimulation des investissements et la création de la richesse pour une croissance soutenue et inclusive, ainsi que la promotion de l'emploi, a-t-il énuméré.

La nouvelle loi, à en croire le ministre Sani Yaya comporte des

innovations majeures. Entre autres, le recours à des incitations proportionnelles à l'importance des investissements réalisés et à l'emploi, l'amélioration des incitations fiscales suivant les zones d'implantation des entreprises, l'introduction de la notion de statut de siège régional d'entreprises internationales ou de centre opérationnel de ces mêmes entreprises permettant des incitations à l'emploi renforcées dans l'octroi de ce statut.

Ce code offre également la possibilité de la fusion des régimes d'agrément et de déclaration au sein d'un même régime, la simplification des formalités à travers l'opérationnalisation de l'Agence nationale de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF) en tant que guichet unique et un suivi plus renforcé des investissements permettant le contrôle des engagements pris et une visibilité accrue sur l'ensemble des agréments accordés.



« Le Gouvernement a entrepris ces dernières années des initiatives louables dans le but de rendre notre pays plus attractif en matière d'investissement. A ce titre, d'importantes réformes ont été engagées qui ont permis d'améliorer sensiblement le climat des affaires (...) ; Ce code des investissements, qui tient compte des pratiques des pays voisins et des meilleurs standards internationaux, s'aligne sur les trois (3) piliers du Plan national de développement (PND 2018-2022) », a indiqué le Ministre Sani Yaya.

Enfin, cet instrument garantit la célérité dans l'instruction des dossiers d'agrément dont le délai est fixé à 30 jours maximum, et la limitation des régimes dérogatoires aux seuls agréments dérogatoires confirmés par voie législative.



TOURNOI DES RETROUVAILLES 2019:

Serge Bénissan dresse un bilan satisfaisant

La 12^e édition du tournoi des retrouvailles a tenu en haleine tout kpalimé le week end dernier. Au terme d'une compétition très disputée, les gaillards de l'As Royale d'Amadahomé créent la sensation en rapportant le trophée mis en jeu pour leur toute première participation. Ils s'imposent en finale face aux gaillards de Wisdom 1-0. Le promoteur de ce tournoi, Serge Tété Bénissan, est plus que satisfait de cette 12^e édition et se projette déjà vers la 13^e qui aura lieu à Atakpamé en 2020. Un bilan satisfaisant s'est dégagé à la fin.

« Je pense qu'on ne peut qu'être satisfait du niveau du jeu des anciens joueurs ce week-end, ce qu'ils nous ont démontré, leur savoir faire, les gestes techniques, les résultats aussi parce qu'il y a eu beaucoup de buts marqués, donc je pense que c'est satisfaisant ce qui s'est passé ce week-end à kpalimé. » a déclaré Serge Bénissan avant de revenir sur la performance de l'As Royale d'Amadahomé, vainqueur de cette édition :

« C'est une surprise mais ils attendaient ce moment depuis, ça fait longtemps qu'ils voulaient participer à ce tournoi mais il y'avait pas de place, là, une place s'est libérée, on les a pris, ils se sont préparés mieux que les autres. On ne les connaissait pas mais ils ont démontré du beau football, beaucoup de discipline dans leur rang, l'organisation qu'il y a autour de leur équipe leur a permis de gagner la 12^e édition cette année. » A-t-il ajouté le promoteur est satisfait mais est conscient des défis à relever
« On ne peut qu'être un homme



comblé parce qu'avec ce qui s'est passé, malgré la pluie, les deux équipes se sont battues, ça s'est très bien passé sans incident majeur, on ne peut qu'être heureux. Il y'a encore beaucoup de choses à améliorer. On est quand même à la 12^e édition, ça veut dire 12 ans, mais on progresse au jour le jour, on a un problème de timing, c'est par rapport aux clubs qui participent mais on essaye de faire mieux, on améliorera à ce niveau là pour que les choses se passent bien pour qu'on finisse à temps et à

l'heure. c'est sur l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle. Le football ne peut se faire sans les anciens, le football à la base ni le football d'élite ne peut se faire sans les anciens » A-t-il conclu.

Un peu tard dans la soirée, un grand dîner a rassemblé toutes les équipes participantes, invités et médias où divers acteurs ont été primés. Le rendez-vous est donc pris l'année prochaine dans la ville d'Atakpamé pour la 13^e édition.

K
P
A
K
P
A
T
O**QUI T'A DEMANDÉ ?**

Mon ami, c'est comment que ? C'est vendredi là on va lancer campagne pour les campagnards des locales hein. Est-ce que vous être prêts là-bas à recevoir tout le monde ? En tout cas, ceux que tu vas élire là, vous devez bien les connaître comme ceux qui peuvent satisfaire à vos besoin. Parce que, après élections locales et à partir de désormais jusqu'à dorénavant, le développement de chez vous là, ce n'est pas quelqu'un c'est vous-mêmes. Si ceux qui sont élus et vous voyez qu'ils ne font pas bien l'affaire, après 5 ans, vous allez les « donner congé de fous-le camps » wallaï !

Hummmm mon ami, femmmme là ! Je ne comprend pas comment je peut donné l'argent a ma femme de garde pour le loyer ? ??et a mon retour du service le soir elle est entrain de préparer poulet, elle me dit chérie j'ai enlevée dans l'argent hien moi je lui ait laissé manger seule son poulet je ne veut pas de problème avec mon propriétaire.

Mon ami, je vais te raconter ça et tu vas rire fatigué quoi ! Une fois je rentrais de Lomé sur Kara. Il pleuvait très fort, les vitres de la 504 non climatisée que j'ai prise étaient fermées et nous étions 9 passagers. Vers Notsé quelqu'un a pété dans la voiture. Le chauffeur a ouvert sa vitre pour respirer. La pluie nous a bien rossé mais c'était mieux que l'odeur. Plus loin vers Sotouboua ils ont encore pété. Le chauffeur a rouvert sa vitre et la pluie l'a encore bien mouillé. Quand on est arrivé à Koumondè le péteur a encore balancé une silencieuse. Le chauffeur n'a rien dit. Il a garé tout bonnement à coté de la brousse et dit : pardonnez ! Vous tous vous na ka descendu pour partir chier, je peux plus supporter wodair là. Hahahahaha !

Togomètre**En forme****AS Royale d'Amadahomé**

AS Royale est sacrée championne de la 12^e édition du Tournoi des Retrouvailles Trophée Sergio Sport. C'était la véritable sensation de ce tournoi. Elle a balayé tout sur son passage. En finale jouée dimanche 9 juin 2019 sur le Grand Stade de Kpalimé, la formation d'Amadahomé a battu 1 à 0 Wisdom de Baguida. Ayao LABA a inscrit le but de la victoire de sa formation. Pour Richard AYI, le coach victorieux, c'est une grande satisfaction après le sacre de son équipe. « Mes joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour remporter cette finale. Certes, elle a été difficile mais on retient le résultat final. Une finale ne se joue pas mais elle se gagne. C'est ce que mes joueurs ont fait », a-t-il déclaré. De son côté, Dosseh HOUNKANLI, l'entraîneur de Wisdom, a estimé que la fraternité et la convivialité prônées par le tournoi sont des facteurs essentiels à retenir à la fin. « C'est vrai que mon équipe aurait bien voulu gagner la coupe mais ça n'a pas été le cas. Nous n'allons pas nous alarmer. Nous retenons principalement les idéaux véhiculés par la compétition », a-t-il souligné et de préciser : « Nous allons rentrer tranquillement pour corriger les insuffisances afin de revenir plus forts à la prochaine édition ». Dans la foulée, le Directeur Général de la Marque sportive Sergio et Promoteur du Tournoi des Retrouvilles, Serge Tété Bénissan, s'est félicité de l'organisation de la compétition et de sa réussite. « L'accouchement a été difficile mais nous y sommes arrivés. C'est une immense joie non seulement pour moi mais aussi celle de tout mon staff de l'issue heureuse du tournoi. Nous sommes conscients que dans toute organisation il y a toujours les failles et notre compétition n'en fait exception. Nous allons les parfaire avant la 13^e édition », a-t-il confié et d'ajouter : « Nous sommes moins soucieux de l'équipe qui va gagner la coupe à la fin. L'important pour nous est que, à de pareilles occasions, les anciens joueurs se retrouvent pour passer le temps ».

En panne**Claude Le Roy,**

Lui c'est le sélectionneur des Eperviers du Togo qui avait été amené au Togo pour redresser le football togolais. Avec un contrat juteux qui est resté méconnu du public sportif togolais, il est le seul entraîneur national qui a réussi les moyens pour rebâtir une équipe nationale très compétitive. Arrivé en 2016, son objectif était de qualifier le Togo pour le CAN 2019. Mais le vieux blanc a baratiné tout le monde. Durant deux ans, il n'a pas pu prendre en place une équipe nationale solide. Son parcours a été catastrophique au point où les gens réclament son départ. Lui qui avait déclaré qu'il partirait en cas de non qualification du Togo est revenu pour ravalier ses vomissements. Il constitue une arête dans la gorge de tout le monde. Comme il manque de bon sens, le vieux colon ne veut pas respecter sa parole. Aujourd'hui il déclare à qui veut l'entendre qu'il toujours le coach des Eperviers du Togo. Une façon de faire énerver le public sportif togolais. Il faut reconnaître que ce blanco a fait tout pour détruire le football togolais qui n'a pas plus de repère. A son âge, il devrait être bon pour un asile et laisser la place aux jeunes. Sincèrement c'est dommage qu'au Togo ici, on aime trop les déchets. A l'allure où vont les choses, les Togolais vont encore devoir le supporter pour trois ans à moins d'un cataclisme.

ATELIER D'ELABORATION DE MANUEL DE GESTION TECHNIQUE DE LABORATOIRE**L'association africaine de l'eau renforce la capacité de ses membres**

Les services de l'eau rassemblés au nom de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) ont identifié un maillon important dans la chaîne de traitement et de distribution de l'eau potable aux populations. Se retrouvant presque dans tout le processus de traitement de l'eau, l'association a jugé important d'appuyer les laboratoires afin d'élaborer un manuel pouvant aider dans la réalisation de leurs travaux. C'est à cet effet qu'elle a initié l'atelier qui se tient du 11 au 13 juin 2019 à l'hôtel la Concorde de Lomé.



« L'un des défis qu'assurent les compagnies d'eau pour être performantes en matière de qualité de service est la qualité d'eau. Et dans ce processus le laboratoire est identifié comme le maillon le plus critique et ce manuel vient en appui au travail de cette chaîne » c'est en ces termes que s'est exprimé le docteur Siméon Kenfack, directeur des programmes de l'AAE. C'est en présence du ministre

représentant le ministre de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, du directeur général de l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA), du directeur général de la société togolaise des eaux (TDE) et des participants venus de cinq pays membres de l'AAE (Bénin, Cameroun, Guinée, Niger et Togo) que cet atelier a été lancé mardi dernier. Pendant trois jours, les

différentes sociétés d'eau des pays partageront leurs expériences, s'inspireront des modèle-type du manuel des laboratoires pour élaborer un manuel à utiliser par les pays membres. Le vœu des responsables de l'AAE est d'étendre l'association ainsi que le manuel à toute l'Afrique afin de garantir une bonne qualité de l'eau servi aux populations.

Le défi de la qualité est primordial pour les services d'eau et pour se faire l'AAE souhaite mettre un accent particulier sur le maillon du laboratoire sans lequel les services d'eau n'auraient plus de raison d'être. Ce manuel qui sera produit aux termes des trois jours de formations sera retravaillé pour le parfaire et le mettre à disposition de tous les services d'eau et un suivi est prévu pour une meilleure vulgarisation du document.

TETE A. Flora



Le Très Haut Débit Fixe

jusqu'à 100 Mbps

PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT!

	VITESSE DE CONNEXION	FORFAIT*	VALIDITÉ
INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL)	jusqu'à 2 Mbps	12 500 F	30 jours
	jusqu'à 20 Mbps	20 000 F	
INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE)	jusqu'à 25 Mbps	25 000 F	
	jusqu'à 50 Mbps	30 000 F	
	jusqu'à 100 Mbps	49 000 F	

FRAIS D'ACCÈS

(Construction de ligne et activation)

25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet

La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baguida (Monument-Avépozo) | <input checked="" type="checkbox"/> Adawlato | <input checked="" type="checkbox"/> Agbalépédo |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agoè Réserve | <input checked="" type="checkbox"/> Hédzranawoé | <input checked="" type="checkbox"/> Lomégan |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cité de Baguida (ancienne cité) | <input checked="" type="checkbox"/> Kégué | <input checked="" type="checkbox"/> GTA |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cité BOAD à Baguida | <input checked="" type="checkbox"/> Sito Aéroport | <input checked="" type="checkbox"/> Supermarché Concorde |
| <input checked="" type="checkbox"/> Zone Pure Plage et Marcelo Beach | <input checked="" type="checkbox"/> Pharmacie des Étoiles | <input checked="" type="checkbox"/> Djidjolé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rond-point Port | <input checked="" type="checkbox"/> Adoboukomé | <input checked="" type="checkbox"/> Avédji |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ablogamé | <input checked="" type="checkbox"/> Ancien CCF | <input checked="" type="checkbox"/> Cacavéli |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rue de l'OCAM | <input checked="" type="checkbox"/> PNUD | <input checked="" type="checkbox"/> Anomé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Boulevard Circulaire | <input checked="" type="checkbox"/> Tokoin Trésor | <input checked="" type="checkbox"/> BKS 1 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Assivito | <input checked="" type="checkbox"/> Bvd GTA - Atikoumé | <input checked="" type="checkbox"/> Houmbi |
| <input checked="" type="checkbox"/> Kodjoviakopé | <input checked="" type="checkbox"/> Bvd Atikoumé - Totsi | <input checked="" type="checkbox"/> Bvd du 30 Août |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nyékonakpoé | <input checked="" type="checkbox"/> Bvd Totsi - Limousine | <input checked="" type="checkbox"/> Avénou |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tokoin SOTED | <input checked="" type="checkbox"/> Djidjolé | <input checked="" type="checkbox"/> Avé Maria |
| <input checked="" type="checkbox"/> Forever | <input checked="" type="checkbox"/> GTA | <input checked="" type="checkbox"/> Boukarou |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nukafu | <input checked="" type="checkbox"/> Supermarché Concorde | <input checked="" type="checkbox"/> Adidogomé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cité OUA | <input checked="" type="checkbox"/> Adidoadin | <input checked="" type="checkbox"/> Démakpoé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cité Millenium | <input checked="" type="checkbox"/> Limousine | <input checked="" type="checkbox"/> Fiovi |
| <input checked="" type="checkbox"/> Résidence du Bénin | <input checked="" type="checkbox"/> Totsi | <input checked="" type="checkbox"/> Minamadou |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Klikamé | <input checked="" type="checkbox"/> Atiégo |

FORFAIT ADSL
jusqu'à 20 Mbps

Le Haut Débit Fixe

INTERNET ULTRA RAPIDE APPELS ILLIMITÉS LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : **112 / 70 43 30 00**

(*)Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.

Groupe TOGOCOM

